



## Section de Meurthe et Moselle

Le 17 décembre 2015

### Compte rendu CTL du 17 décembre 2015

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :

Jean-Louis SZATMARI, Alexis TSCHENS, Arnaud HELSTROFFER et Audrey SISCO.

#### Modification des horaires d'ouverture de l'accueil physique des services du CFP de Lunéville à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 (vote):

Les horaires actuels sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Après consultation des agents, les chefs de service « souhaitent » modifier ces horaires comme suit :

- Lundi, mardi, mercredi, et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Fermeture le jeudi

Ces modifications prennent effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont interrogé la Direction sur la question du maintien de l'accueil téléphonique le jour de fermeture. La Direction nous répond qu'en aucun cas il n'est question de « fermer » l'accueil téléphonique. Au contraire, selon elle, la fermeture hebdomadaire est un moyen privilégié pour améliorer l'accueil téléphonique. L'administration reconnaît que les fermetures de service donnent une « bouffée d'oxygène » aux agents. Nous lui faisons remarquer qu'il suffirait d'arrêter les suppressions d'emploi pour arriver au même résultat. L'objectif à terme est « d'inverser les modes de relations avec les usagers », soit de privilégier l'accueil téléphonique et internet plutôt que l'accueil physique.

Encore une fois, **FO DGFIP 54** condamne la restriction du service public aux usagers mais est conscient de la nécessité pour les collègues de se dégager du temps pour travailler sereinement. Vos représentants se sont donc abstenus.

#### Ponts naturels 2016 (vote):

Sont proposées en pont naturel les journées suivantes :

- Vendredi 6 mai 2016
- Vendredi 15 juillet 2016
- Lundi 31 octobre 2016

Comme chaque année, **FO DGFIP 54** a voté pour les 3 ponts naturels afin de faciliter les nécessités de service (afin d'éviter les conflits entre collègues). Nous affichons notre satisfaction d'avoir été rejoint sur notre position par une autre organisation syndicale qui s'abstenait d'habitude.

## **Accueil de la brigade régionale foncière (BRF) dans les services de la DDFiP de Meurthe-et-Moselle (vote):**

Cette brigade, dont la mission est le soutien aux directions de la région en matière de travaux topographiques (mise à jour du plan, soutien aux directions pour les travaux de représentation parcellaire cadastrale unique, etc.) est rattachée à la DDFiP 54 au 1<sup>er</sup> septembre 2016. Ce rapprochement va permettre une meilleure programmation des activités.

Concernant le volet EMPLOI, la structure BRF va être rattachée à la DDFiP 54. L'intégralité des emplois actuels est transférée soit 8 emplois (1A, 5B géomètre et 2 C de service technique).

Pour information, l'affectation nationale actuelle de l'inspectrice et des B géomètres est : DRFiP Moselle-RAN NANCY-BRF topographique et celle des 2 agents C techniques :DRFiP Moselle-RAN NANCY-aide géomètre.

Les agents devront souscrire une demande de mutation nationale (auprès des RH de Moselle) et ne bénéficieront d'aucune priorité pour suivre leur emploi. Néanmoins, en cas de non satisfaction de leur demande, ils seront affectés ALD RAN Nancy.

**FO DGFIP 54** a voté pour. En effet, ce transfert répond à une logique géographique (service déjà implanté à Nancy) et permettra un pilotage plus rapproché du service. Nous restons cependant vigilants quant au devenir des agents.

## **Changement d'implantation des bureaux du pôle interrégional de consignations (PIC) à l'hôtel des finances :**

Créé en 2010, le PIC est en charge des dossiers de consignation des régions Lorraine et Champagne-Ardenne. Installé depuis septembre 2012 dans les locaux à l'entresol de l'immeuble de la Direction, le service sera ré-installé en totalité au rez-de-chaussée de l'immeuble de la direction laissé vacant suite au départ de la CDC début novembre 2015.

Cette réimplantation sera plus pratique pour le travail quotidien des agents.

Par ailleurs, le local libéré pourra être potentiellement réaffecté. La Direction a évoqué la possibilité d'en faire un « bureau de passage ».

De nouvelles réunions seront organisées courant janvier 2016 pour faire un point sur l'installation des agents sur leurs nouveaux postes de travail et éventuellement procéder à des adaptations et/ou modifications.

## **Présentation du SFACT Justice au 1<sup>er</sup> mars 2016 :**

La DDFiP 54 a été retenue par le comité interministériel pour mettre en place un service facturier de la Justice.

Le SFACT est un centre de traitement et de paiement unique des factures implanté au service dépense de la DDFiP 54.

Il sera doté de deux agents au 1<sup>er</sup> mars 2016 (un agent DGFIP et un agent de la Justice) et deux nouveaux agents en juin 2016 avec un objectif cible au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 18 agents pour environ 54 000 demandes de paiement.

L'objectif pour la Direction est de fluidifier les échanges, de mieux maîtriser la qualité comptable et de baisser le coût de traitement et réduire le délai global de paiement.

## **Dispositif de médiation sociale :**

La fiche présente le dispositif de médiation sociale qui « vise à améliorer la qualité des relations de travail en contribuant, à côté des autres outils CVT, à la prévention des risques psychosociaux ».

Ce dispositif « peut intervenir, soit en anticipation dans le but d'accompagner des évolutions de structures ou de métiers, soit à l'occasion d'une situation dégradée pour résoudre un conflit collectif, sortir d'une situation suite accidentologie, par la recherche de solutions essentiellement partagées ».

La médiation se distingue des EDD qui interviennent, eux, en dehors d'un contexte de relations conflictuelles.

La saisine du médiateur sera faite à l'initiative d'une direction ou d'un chef de structure lorsque les solutions mises en œuvre au plan local n'auront pas permis de résoudre les difficultés.

Si le médiateur est saisi par un cadre de proximité, un agent ou une Organisation Syndicale, il soumet ces demandes à la direction concernée pour confirmation et évaluation de la nature et de l'acuité du besoin. La direction locale et les Organisations Syndicales sont informées aux différentes étapes du processus de médiation.

**FO DGFIP 54** ne peut que saluer ce dispositif répondant à une attente forte d'équipes souvent désemparées face à des situations de crise.

## **Point sur la mise en place de la cellule CSP Nancy-Vandoeuvre :**

Le regroupement des cellules CSP d'initiatives des SIP de Nancy et de Vandoeuvre sera effectif au 1<sup>er</sup> septembre 2016. Initialement, aucun déménagement n'était prévu. Mais à la suite d'une pétition, la Direction a décidé d'appliquer strictement la réglementation et de créer une véritable cellule, accolée au PCR, avec transfert des emplois. Les agents sont prioritaires pour suivre la mission mais devront déménager physiquement dans un lieu inconnu pour le moment.

## **La sécurité et le plan vigipirate dans les centres des finances publiques :**

Depuis les attentats, le Préfet n'a pas modifié le degré d'intensité du Plan Vigipirate qui reste au niveau « Vigipirate renforcé » en Meurthe-et-Moselle. Aucune nouvelle mesure particulière n'a été prise à ce jour. Le dispositif repose sur la vigilance et la participation de chacun.

## **Questions diverses :**

✦ Recrutement de deux agents contrats PACTE au 1<sup>er</sup> décembre 2015 :

Un agent technique à la cité administrative et un agent administratif à la Trésorerie de Longwy. Si tout se passe bien à l'issue d'une année, ils seront titularisés Agent C.

✦ Régime du temps de travail des agents du service de la gestion des patrimoines privés (GPP) :

La Direction a décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les agents du service GPP devront pointer.

✦ Le responsable du SPF NANCY tient l'intérim du SPF DE LUNEVILLE jusqu'à nouvel ordre.

Notre moteur de recherche

- Rechercher sur ce site web

Notre site web

- Accueil
- Liens F.O.
- Nous contacter / adhérer
- Toutes nos publications

Notre section

- Bureau / comité
- Élus en C.A.P.L.
- Élus en C.T.L.
- Délégués
- Présentation

Nos comptes rendus

- C.A.P.L.
- C.D.A.S.
- C.H.S.-C.T.
- C.T.L.

Nos informations

- Élections
- Expression syndicale
- Fusion DGI-DGCP
- Informations diverses
- Mobilisation

Notre agenda

- Calendrier
- Par type d'évènements

Bienvenue sur le site Web de la section de la MEURTHE-ET-MOSELLE du syndicat national F.O.-DGFIP



Nos dernières publications:

- ⊗ Prélèvement à la source, le 08/06/2015 dans Informations diverses.
- ⊗ Comité Technique Ministériel du 26 mai., le 27/05/2015 dans Informations diverses.
- ⊗ La retraite du fonctionnaire : guide DGFIP à jour au 1er mars 2015, le 13/05/2015 dans Informations diverses.
- ⊗ Mobilisation au CFP de Longwy, le 12/05/2015 dans Mobilisation.
- ⊗ Résultats de la tombola, le 07/05/2015 dans Informations diverses.
- ⊗ ...Toutes nos publications (hors rubrique "Agenda") par ordre chronologique.

juin 2015

A G E N D A	L	M	M	J	V	S	D
	01	02	03	04	05	06	07
	08	09	<u>10</u>	11	12	13	14
	<u>15</u>	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	<u>26</u>	27	28
	<u>29</u>	<u>30</u>	01	02	03	04	05

Les dates soulignées contiennent des évènements. Les dates des autres mois de l'agenda peuvent être consultées via le **calendrier**. Une recherche **par type d'évènements** est également possible.

Vous êtes sur la page d'accueil.

Votre section FO DGFIP 54 vous informe régulièrement par l'intermédiaire de son site internet, accessible depuis votre domicile ou depuis l'intranet Ulysse.

**!!! N'hésitez pas à consulter notre site !!!**

Depuis votre domicile : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/054>

Depuis Ulysse, 2 possibilités :

**Ulysse 54**

- ① Vie pratique
- ② Syndicats
- ③ vers les organisations syndicales
- ④ FO DGFIP

**Ulysse national**

- ① Les AGENTS
- ② Organisations syndicales
- ③ FO DGFIP
- ④ Sites web des Sections  
⤷ (situé dans le bas à gauche)